

29.03.2010 - Taxe Carbone : Une affaire européenne

A l'occasion d'une réunion de députés UMP ce mardi 23 mars 2010, **François Fillon a annoncé que « la taxe carbone ne pourrait être mise en place qu'au niveau européen et non seulement sur le seul territoire français. »**

Cette contribution a été évoquée la première fois dans le programme de Nicolas Sarkozy alors candidat à la Présidentielle de 2007. Elle permet de « taxer la pollution plutôt que le travail » selon Xavier Bertrand mais il estime « qu'il faut veiller à ne pas créer une pénalisation des seules entreprises, des seuls particuliers français ».

En effet, cette taxe n'est équitable que si elle est portée au niveau européen. Aussi, Nicolas Sarkozy a annoncé vendredi à Bruxelles que la Commission Européenne proposera en juin, à la demande de la France, un mécanisme carbone aux frontières de l'Union.

L'opinion publique approuve le choix du Président de la République puisque 69% des Français considèrent que Nicolas Sarkozy a eu raison de décider le retrait du projet de taxe carbone et 62% des sondés sont « vraiment » ou « plutôt » favorables à la mise en place de cette taxe au niveau européen.

Partagez :

-
-
-
-
-

